Convergence et stabilité dans les pays candidats à l'adhésion

2000/2057(INI) - 04/10/2000

Le Parlement européen a adopté le rapport de M. Elmar BROK (PPE/DE, D), qui fait le point sur le processus d'élargissement (voir COS/2000/2171). Intégrant l'avis de sa commission économique et monétaire concernant la convergence et la stabilité dans les pays candidats à l'élargissement, le Parlement rappelle que les premières années qui suivront l'adhésion confronteront les nouveaux Etats membres à un défi économique important et que la phase d'adoption de l'euro constitue une étape ultérieure pour la réussite à la transition à l'économie de marché. Dans ce contexte, le Parlement souligne la nécessité d'approches pragmatiques pour permettre les ajustements appropriés et encourage une politique de prévention des risques de déséquilibre des comptes extérieurs et de crises de change. Il invite les autorités des pays candidats à mettre en place le plus rapidement possible, des politiques de change liées à l'euro. La Commission est invitée à procéder à une évaluation approfondie au regard du bon fonctionnement de l'économie de marché, de la stabilité du cadre juridique de l'activité économique, ainsi que de la réforme du droit des affaires et du régime des aides d'Etat. Le Parlement insiste sur le renforcement des systèmes bancaires et financiers, notamment à travers la coopération internationale et demande à la Commission d'envisager la mise en place de périodes transitoires pour la libéralisation des mouvements de capitaux et la libre circulation des biens et des personnes. Il préconise la mise en place d'un cadre institutionnalisé destiné à favoriser les échanges d'information entre ministères des finances et banques centrales des pays candidats et les institutions de l'Union.